

Engagement lisibilité des garanties - exemples de remboursements en euros¹ 2026

Solution Groupama Santé Active - contrat santé responsable



Document non contractuel, fourni à titre d'information

Contrat d'assurance santé responsable ²	Tarif le plus souvent facturé, ou tarif réglementé	Base de remboursement de l'assurance maladie obligatoire (BR) ³	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire (AMO)	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4		Niveau 5	
				Remboursement de l'assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge
Hospitalisation													
Forfait journalier hospitalier (hébergement)	Tarif réglementaire 20 € (15 € en service psychiatrique)	0 €	0 €	20 € (15 €)	0 €	20 € (15 €)	0 €	20 € (15 €)	0 €	20 € (15 €)	0 €	20 € (15 €)	0 €
Chambre particulière (sur demande du patient)	Non connu	Non remboursé	Non remboursé	0 €	Selon frais engagés	Jusqu'à 35 €/jour	Selon frais engagés	Jusqu'à 60 €/jour	Selon frais engagés	Jusqu'à 70 €/jour	Selon frais engagés	Jusqu'à 80 €/jour	Selon frais engagés
Séjour avec actes lourds :													
L'hôpital public inclut la rémunération des praticiens dans les frais de séjour, alors que leurs honoraires sont facturés séparément dans le secteur privé.													
Exemple d'une opération chirurgicale de la cataracte, en secteur privé													
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR	BR – 24 €	24 €	0 €	24 €	0 €	24 €	0 €	24 €	0 €	24 €	0 €
Frais de séjour en secteur privé	Prix moyen national 838,98 €	838,98 €	814,98 €	24 €	0 €	24 €	0 €	24 €	0 €	24 €	0 €	24 €	0 €
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO	Dépassements maîtrisés	BR	100%BR	Dépassements si prévu au contrat	Selon contrat	Dépassements si prévu au contrat	Selon contrat	Dépassements si prévu au contrat	Selon contrat	Dépassements si prévu au contrat	Selon contrat	Dépassements si prévu au contrat	Selon contrat
Opération en secteur privé : honoraires chirurgien	Prix moyen national 443 €	271,70 €	271,70 €	0,00 €	171,30 €	171,30 €	0 €	171,30 €	0 €	171,30 €	0 €	171,30 €	0 €
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	100%BR	Dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépassements plafonné à 100%BR)	Selon contrat	Dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépassements plafonné à 100%BR)	Selon contrat	Dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépassements plafonné à 100%BR)	Selon contrat	Dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépassements plafonné à 100%BR)	Selon contrat	Dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépassements plafonné à 100%BR)	Selon contrat
Opération en secteur privé : honoraires chirurgien	Prix moyen national 486 €	271,70 €	271,70 €	0 €	214,30 €	214,30 €	0 €	214,30 €	0 €	214,30 €	0 €	214,30 €	0 €
Séjour sans actes lourds :													
L'hôpital public inclut la rémunération des praticiens dans les frais de séjour, alors que leurs honoraires sont facturés séparément dans le secteur privé.													
Exemple d'un suivi d'une pneumonie ou pleurésie pour un patient de plus de 17 ans, en hôpital public													
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR	80%BR	20%BR	0 €								
Frais de séjour en secteur public	Prix moyen national 3754 €	3 754,00 €	3 003,20 €	750,80 €	0 €	750,80 €	0 €	750,80 €	0 €	750,80 €	0 €	750,80 €	0 €

Engagement lisibilité des garanties - exemples de remboursements en euros¹ 2026

Solution Groupama Santé Active - contrat santé responsable



Document non contractuel, fourni à titre d'information

Soins courants ⁵													
Honoraires médecins secteur 1 (généralistes ou spécialistes)	Tarif de convention	BR	70%BR – 2 €	30% BR	2 € de participation forfaitaire	30% BR	2 € de participation forfaitaire	30% BR	2 € de participation forfaitaire	30% BR	2 € de participation forfaitaire	30% BR	2 € de participation forfaitaire
Consultation d'un médecin traitant généraliste pour un patient de plus de 18 ans	30,00 €	30,00 €	19,00 €	9,00 €	2,00 €	9,00 €	2,00 €	9,00 €	2,00 €	9,00 €	2,00 €	9,00 €	2,00 €
Consultation d'un médecin pédiatre pour un enfant de 2 à 6 ans	35,00 €	35,00 €	24,50 €	10,50 €	0,00 €	10,50 €	0,00 €	10,50 €	0,00 €	10,50 €	0,00 €	10,50 €	0,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie médicale)	40,00 €	40,00 €	26,00 €	12,00 €	2,00 €	12,00 €	2,00 €	12,00 €	2,00 €	12,00 €	2,00 €	12,00 €	2,00 €
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO	Dépassements maîtrisés	BR	70%BR – 2 €	30%BR + dépassement si prévu au contrat	2 € de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat	30% BR + dépassement si prévu au contrat	2 € de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat	30% BR + dépassement si prévu au contrat	2 € de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat	30% BR + dépassement si prévu au contrat	2 € de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat	30% BR + dépassement si prévu au contrat	2 € de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat
Consultation d'un médecin traitant pédiatre pour un enfant de 2 à 6 ans	50 €	35,00 €	24,50 €	10,50 €	15,00 €	25,50 €	0,00 €	25,50 €	0,00 €	25,50 €	0,00 €	25,50 €	0,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie médical)	53 €	40,00 €	26,00 €	12,00 €	15,00 €	25,00 €	2,00 €	25,00 €	2,00 €	25,00 €	2,00 €	25,00 €	2,00 €
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	70%BR – 2 €	30%BR + dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépassement plafonné à 100%BR)	2 € de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat	30% BR + dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépassement plafonné à 100%BR)	1 € de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat	30% BR + dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépassement plafonné à 100%BR)	2 € de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat	30% BR + dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépassement plafonné à 100%BR)	2 € de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat	30% BR + dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépassement plafonné à 100%BR)	2 € de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat
Consultation d'un médecin pédiatre pour un enfant de 2 à 16 ans	62 €	23,00 €	16,10 €	6,90 €	39,00 €	13,80 €	32,10 €	18,40 €	27,50 €	29,90 €	16,00 €	29,90 €	16,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie médical)	66 €	23,00 €	14,10 €	6,90 €	45,00 €	13,80 €	38,10 €	18,40 €	33,50 €	29,90 €	22,00 €	29,90 €	22,00 €
Matériel médical	Tarif moyen facturé	BR	60%BR	40%BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat	40% BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat	40% BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat	40% BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat	40% BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Achat d'une paire de béquille	26,71 €	24,40 €	14,64 €	9,76 €	2,31 €	12,07 €	0,00 €	12,07 €	0,00 €	12,07 €	0,00 €	12,07 €	0,00 €

Engagement lisibilité des garanties - exemples de remboursements en euros¹ 2026

Solution Groupama Santé Active - contrat santé responsable



Document non contractuel, fourni à titre d'information

Contrat d'assurance santé responsable ²	Tarif le plus souvent facturé, ou tarif réglementé	Base de remboursement de l'assurance maladie obligatoire (BR) ³	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire (AMO)	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4		Niveau 5	
				Remboursement de l'assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge
Dentaire													
Soins et prothèses 100% santé	Honoraire limite de facturation (HLF)	BR	60%BR	40%BR + dépassement dans la limite du plafond des honoraires	0 €	40%BR + dépassement dans la limite du plafond des honoraires	0 €	40%BR + dépassement dans la limite du plafond des honoraires	0 €	40%BR + dépassement dans la limite du plafond des honoraires	0 €	40%BR + dépassement dans la limite du plafond des honoraires	0 €
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires	515 €	120 €	72,00 €	443,00 €	0,00 €	443,00 €	0,00 €	443,00 €	0,00 €	443,00 €	0,00 €	443,00 €	0,00 €
Soins (hors 100% santé)	Tarif de convention	BR	60%BR	40%BR + dépassement si prévu au contrat	selon contrat	40%BR + dépassement si prévu au contrat	selon contrat	40%BR + dépassement si prévu au contrat	selon contrat	40%BR + dépassement si prévu au contrat	selon contrat	40%BR + dépassement si prévu au contrat	selon contrat
Détartrage	43,38 €	43,38 €	26,03 €	17,35 €	0,00 €	17,35 €	0,00 €	17,35 €	0,00 €	17,35 €	0,00 €	17,35 €	0,00 €
Prothèses (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60%BR	40%BR + dépassement si prévu au contrat	selon contrat	40%BR + dépassement si prévu au contrat	selon contrat	40%BR + dépassement si prévu au contrat	selon contrat	40%BR + dépassement si prévu au contrat	selon contrat	40%BR + dépassement si prévu au contrat	selon contrat
Couronne céramo-métallique sur molaires	561,99 €	120 €	72,00 €	48,00 €	441,99 €	150,00 €	339,99 €	250,00 €	239,99 €	300,00 €	189,99 €	400,00 €	89,99 €
Couronne céramo-métallique sur molaires (réseau Sévéane)	561,99 €	120 €	72,00 €	48,00 €	441,99 €	200,00 €	289,99 €	300,00 €	189,99 €	350,00 €	139,99 €	450,00 €	39,99 €
Orthodontie (moins de 16 ans)	Prix moyen national	BR	100%BR	Dépassement si prévu au contrat	selon contrat	Dépassement si prévu au contrat	selon contrat	Dépassement si prévu au contrat	selon contrat	Dépassement si prévu au contrat	selon contrat	Dépassement si prévu au contrat	selon contrat
Traitements par semestre (6 semestres max.)	714,10 €	193,50 €	193,50 €	0,00 €	520,60 €	193,50 €	327,10 €	290,25 €	230,35 €	387,00 €	133,60 €	520,60 €	0,00 €

Engagement lisibilité des garanties - exemples de remboursements en euros¹ 2026

Solution Groupama Santé Active - contrat santé responsable



Document non contractuel, fourni à titre d'information

Contrat d'assurance santé responsable ²	Tarif le plus souvent facturé, ou tarif réglementé	Base de remboursement de l'assurance maladie obligatoire (BR) ³	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire (AMO)	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4		Niveau 5	
				Remboursement de l'assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge
Optique													
Equipement 100% santé	Prix limite de vente (PLV)	BR	60% BR	40% BR + dépassement dans la limite des PLV ⁴	0 €	40% BR + dépassement dans la limite des PLV ⁴	0 €	40% BR + dépassement dans la limite des PLV ⁴	0 €	40% BR + dépassement dans la limite des PLV ⁴	0 €	40% BR + dépassement dans la limite des PLV ⁴	0 €
Equipement optique monture + verres simples	42,5€ (par verre) + 30€ (monture)	12,75 € (par verre) + 9 € (monture)	7,65 € (par verre) + 5,40 € (monture)	34,85 € (par verre) + 24,60 € (monture)	0,00 €	34,85 € (par verre) + 24,60 € (monture)	0,00 €	34,85 € (par verre) + 24,60 € (monture)	0,00 €	34,85 € (par verre) + 24,60 € (monture)	0,00 €	34,85 € (par verre) + 24,60 € (monture)	0,00 €
Equipement optique monture + verres progressifs	90€ (par verre) + 30€ (monture)	27 € (par verre) + 9 € (monture)	16,20 € (par verre) + 5,40 € (monture)	73,80 € (par verre) + 24,60 € (monture)	0,00 €	73,80 € (par verre) + 24,60 € (monture)	0,00 €	73,80 € (par verre) + 24,60 € (monture)	0,00 €	73,80 € (par verre) + 24,60 € (monture)	0,00 €	73,80 € (par verre) + 24,60 € (monture)	0,00 €
Equipement (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat	40% BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat	40% BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat	40% BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat	40% BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat
Equipement optique monture + verres simples	112 € (par verre) + 148 € (monture)	0,05 € (par verre) + 0,05 € (monture)	0,03 € (par verre) + 0,03 € (monture)	0,02 € (par verre) + 0,02 € (monture)	371,85 €	45 € (les 2 verres) + 65 € (monture)	261,91 €	50 € (les 2 verres) + 95 € (monture)	226,91 €	55 € (les 2 verres) + 100 € (monture)	216,91 €	60 € (les 2 verres) + 100 € (monture)	211,91 €
Equipement optique monture + verres progressifs	246 € (par verre) + 148 € (monture)	0,05 € (par verre) + 0,05 € (monture)	0,03 € (par verre) + 0,03 € (monture)	0,02 € (par verre) + 0,02 € (monture)	639,85 €	135 € (les 2 verres) + 65 € (monture)	439,91 €	135 € (les 2 verres) + 95 € (monture)	409,91 €	140 € (les 2 verres) + 100 € (monture)	399,91 €	150 € (les 2 verres) + 100 € (monture)	389,91 €
Equipement optique monture + verres simples (réseau Sévéane)*	112 € (par verre) + 148 € (monture)	0,05 € (par verre) + 0,05 € (monture)	0,03 € (par verre) + 0,03 € (monture)	0,02 € (par verre) + 0,02 € (monture)	342,25 €	Prise en charge des verres sélectionnés + 65 € (monture)	53,37 €	Prise en charge des verres sélectionnés + 95 € (monture)	23,37 €	Prise en charge des verres sélectionnés + 100 € (monture)	18,37 €	Prise en charge des verres sélectionnés + 100 € (monture)	18,37 €
Equipement optique monture + verres progressifs (réseau Sévéane)*	246 € (par verre) + 148 € (monture)	0,05 € (par verre) + 0,05 € (monture)	0,03 € (par verre) + 0,03 € (monture)	0,02 € (par verre) + 0,02 € (monture)	610,25 €	Prise en charge des verres sélectionnés + 65 € (monture)	53,37 €	Prise en charge des verres sélectionnés + 95 € (monture)	23,37 €	Prise en charge des verres sélectionnés + 100 € (monture)	18,37 €	Prise en charge des verres sélectionnés + 100 € (monture)	18,37 €

* Réseau Sévéane : réseau partenaire de professionnels de santé en optique, en dentaire, en implantologie et en audiology. L'exemple tient compte des tarifs préférentiels appliqués aux montures (jusqu'à -20%) et lentilles (jusqu'à -10%).

Engagement lisibilité des garanties - exemples de remboursements en euros¹ 2026

Solution Groupama Santé Active - contrat santé responsable



Document non contractuel, fourni à titre d'information

				Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4		Niveau 5	
Contrat d'assurance santé responsable ²	Tarif le plus souvent facturé, ou tarif réglementé	Base de remboursement de l'assurance maladie obligatoire (BR) ³	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge
Optique													
Lentilles	Prix moyen national	Pas de prise en charge (en général)	Pas de prise en charge (en général)	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat
Lentilles non prises en charge par le régime obligatoire (forfait annuel)	Non connu	Non remboursé	Non remboursé	0,00 €	Selon frais engagés	Jusqu'à 65,00 €	Selon frais engagés	Jusqu'à 80,00 €	Selon frais engagés	Jusqu'à 95,00 €	Selon frais engagés	Jusqu'à 145,00 €	Selon frais engagés
Chirurgie réfractive	Prix moyen national	Non remboursé	Non remboursé	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat
Chirurgie réfractive : opération correctrice de la myopie	Non connu	Non remboursé	Non remboursé	0,00 €	Selon frais engagés	Jusqu'à 155,00 €	Selon frais engagés	Jusqu'à 230,00 €	Selon frais engagés	Jusqu'à 305,00 €	Selon frais engagés	Jusqu'à 460,00 €	Selon frais engagés
Aides auditives													
Equipement 100% santé	Prix limite de vente (PLV)	BR	60% BR	40% BR + dépassement dans la limite des PLV	0 €	40% BR + dépassement dans la limite des PLV	0 €	40% BR + dépassement dans la limite des PLV	0 €	40% BR + dépassement dans la limite des PLV	0 €	40% BR + dépassement dans la limite des PLV	0 €
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	950 €	400 €	240,00 €	710,00 €	0,00 €	710,00 €	0,00 €	710,00 €	0,00 €	710,00 €	0,00 €	710,00 €	0,00 €
Equipement (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat	40% BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat	40% BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat	40% BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat	40% BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	1 515 €	400 €	240,00 €	160,00 €	1 115,00 €	260,00 €	995,00 €	510,00 €	765,00 €	760,00 €	515,00 €	760,00 €	515,00 €

Engagement lisibilité des garanties - exemples de remboursements en euros¹ 2026

Solution Groupama Santé Active - contrat santé responsable



Document non contractuel, fourni à titre d'information

Contrat d'assurance santé responsable ²	Tarif le plus souvent facturé, ou tarif réglementé	Base de remboursement de l'assurance maladie obligatoire (BR) ³	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire (AMO)	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4		Niveau 5				
				Remboursement de l'assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge			
Autres exemples de remboursement en euros																
Optique																
Lentilles non prises en charge par le régime obligatoire (forfait annuel) (réseau Sévéane) ⁴ *	Non connu	Non remboursé	Non remboursé	0,00 €	Selon frais engagés	Jusqu'à 80,00 €	Selon frais engagés	Jusqu'à 95,00 €	Selon frais engagés	Jusqu'à 110,00 €	Selon frais engagés	Jusqu'à 155,00 €	Selon frais engagés			
Dentaire																
Orthodontie (plus de 16 ans)	Non connu	Non remboursé	Non remboursé	0,00 €	Selon frais engagés	0	Selon frais engagés	0,00 €	Selon frais engagés	Jusqu'à 500,00 €	Selon frais engagés	Jusqu'à 600,00 €	Selon frais engagés			
Implantologie	Non connu	Non remboursé	Non remboursé	0,00 €	Selon frais engagés	Jusqu'à 100,00 €	Selon frais engagés	Jusqu'à 300,00 €	Selon frais engagés	Jusqu'à 500,00 €	Selon frais engagés	Jusqu'à 600,00 €	Selon frais engagés			
Implantologie (réseau Sévéane)	Non connu	Non remboursé	Non remboursé	0,00 €	Selon frais engagés	Jusqu'à 150,00 €	Selon frais engagés	Jusqu'à 350,00 €	Selon frais engagés	Jusqu'à 550,00 €	Selon frais engagés	Jusqu'à 650,00 €	Selon frais engagés			
Prévention & Accompagnement																
Pack sevrage tabagique, vaccins prescrits non pris en charge, homéopathie,...)	Non connu	Non remboursé	Non remboursé	0,00 €	Selon frais engagés	Jusqu'à 40,00 €	Selon frais engagés	Jusqu'à 50,00 €	Selon frais engagés	Jusqu'à 60,00 €	Selon frais engagés	Jusqu'à 100,00 €	Selon frais engagés			
Médecine douce (ostéopathie, psychologue,étiopathie, psychothérapeute..)*	Non connu	Non remboursé	Non remboursé	0,00 €	Selon frais engagés	Jusqu'à 50,00 €	Selon frais engagés	Jusqu'à 50,00 €	Selon frais engagés	Jusqu'à 60,00 €	Selon frais engagés	Jusqu'à 60,00 €	Selon frais engagés			

* Remboursement médecine douce par séance dans la limite fixée au contrat.

Tableau issu de l'avis du CCSF du 11 mai 2021 – mise à jour juin 2025 - Lisibilité des contrats d'assurance complémentaire santé

1 : Les exemples de remboursements sont donnés pour un assuré, sans taux de prise en charge particulière et respectant le parcours de soins coordonnés

2 : Les contrats sont dits « responsables » quand ils respectent des obligations fixées par la réglementation, notamment des minimums et maximums de remboursement ainsi que des interdictions de prise en charge. Pour aller plus loin, consulter le Glossaire de l'assurance complémentaire santé. Le tableau ne tient pas compte des réformes en cours relatives au 100% santé des dispositifs médicaux (VPH et prothèses capillaires).

3 : La BR est un tarif de « référence » fixé pour chaque acte, chaque produit, chaque dispositif médical. L'assurance maladie obligatoire ne rembourse dans la plupart des cas qu'un % de la BR, à un taux différent selon les actes, produits de santé, dispositifs médicaux, le complément étant apporté par l'assurance maladie complémentaire. Le tableau n'intègre pas l'évolution des tarifs hospitaliers à compter du 1er janvier 2026 car non connus à la date de publication.

4 : Prix limite de vente

5: La participation forfaitaire de 2€ n'est pas due par les patients de moins de 18 ans, les femmes enceintes dès le 6e mois de grossesse et jusqu'à 12 jours après l'accouchement et les bénéficiaire de la Complémentaire santé solidaire ou de l'aide médicale de l'Etat.

Exemples de remboursement sur la base du contrat Groupama Santé Active Classique (garantie Métropole), sur la base du régime général d'assurance maladie, donnés pour un assuré sans taux de prise en charge particulier et respectant le parcours de soins coordonnés.

Ce document présente des exemples de remboursements en euros par l'assurance maladie et par votre contrat complémentaire santé, parmi les cas les plus fréquents et selon le niveau de couverture choisi. Ils ne correspondent pas forcément à vos besoins ou à votre situation mais, ils vous permettent de comprendre, choisir ou comparer les tableaux de garantie. Ils ne peuvent se substituer aux documents contractuels qui seuls engagent l'organisme de complémentaire santé. Ils ont été construits sur la base des données communiquées par l'assurance maladie obligatoire et en s'appuyant sur le Glossaire de l'assurance complémentaire santé édité par l'UNOCAM (<https://unocam.fr/ressources/documents-a-télécharger/>)